



REPUBLIQUE DU NIGER

**INTERVENTION DE LA DELEGATION DU NIGER
AU DÉBAT GÉNÉRAL DE LA 1 ÈRE COMMISSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU
AU TITRE DE LA 70 ÈME SESSION**

NEW YORK, 15 OCTOBRE 2015

PRONONCÉE PAR : MR. ISSA OUMAR,
CHEF DE LA DIVISION ONU (MAE/C/IA/NE)

Monsieur le Président,

Je voudrais d'abord vous féliciter pour votre élection à la présidence de nos travaux et vous assurer de la coopération anticipée de ma délégation.

Je voudrais également féliciter les autres membres du Bureau pour la même circonstance.

Mon intervention est faite en la capacité nationale et s'aligne sur les interventions faites par l'Indonésie au nom du Mouvement des Non Alignés et le Nigeria au nom du Groupe Africain.

Monsieur le Président,

Nos présentes assises se tiennent à un moment où l'humanité vient de se doter d'un Programme universel de développement jamais mis en place par l'ONU depuis sa création et ce conformément aux principales conclusions issues du Sommet Mondial de 2005 tenu en marge de la 60ème Session.

De la même façon, nous formulons le vœu que le même esprit qui nous a permis de parvenir à ce programme de développement commun à tous nos États en dépit des différences de niveau de développement et de systèmes social, économique, politique et culturel, nous permette de déboucher sur des résultats concrets en matière de désarmement, conformément à la même volonté exprimée sur cette question par les Dirigeants du Monde à l'occasion du Sommet en question.

Nous formulons particulièrement ce vœu pour célébrer à notre façon cette Session symboliquement importante puisqu'elle marque le 70ème anniversaire de la création de l'ONU dont le but ultime est de préserver les générations futures du fléau de la guerre, et donc des souffrances liées à l'usage des armes sous toutes leurs formes, et dont la conscience collective garde encore le triste souvenir légué par la seconde guerre mondiale.

En effet, pour ma délégation, L'humanité d'aujourd'hui n'a pas besoin d'armes de destruction massive car les défis qui la menacent ne peuvent pas être vaincus par des armes.

Les menaces les plus concrètes à la paix et la sécurité internationale sont beaucoup plus des facteurs comme la persistance de la pauvreté, l'émergence de nouvelles maladies, les changements climatiques, la montée de l'extrémisme violent et du terrorisme et les crises humanitaires qui en découlent. Force est aussi de reconnaître que la disponibilité des armes et leur circulation incontrôlée contribue beaucoup au développement des facteurs de trouble que sont l'extrémisme violent et le terrorisme.

À cette situation s'ajoute l'absence de mesures concrètes de désarmement qui sont pour leur part indispensables au renforcement de la confiance mutuelle entre les États et à la réduction de la méfiance et de la crainte de la guerre, premières causes militaristes connues.

Monsieur le Président,

Au moment où nous recherchons de nouvelles sources de financement pour faire face aux besoins financiers colossaux pour la mise en œuvre du nouveau Programme de développement tantôt mentionné, ma délégation estime qu'il est encore plus facile de mettre en œuvre la réduction des dépenses militaires de 10% demandée dans cette instance il y a plus de 40 ans aujourd'hui, en 1973 précisément, afin de dégager les ressources additionnelles nécessaires pour combattre la pauvreté et éloigner ainsi les crises de société qui s'y attachent.

Dans le domaine de la circulation illicite des armes, nous notons avec appréciation la contribution du Programme d'Action des Nations Unies sur les armes légères et de petit calibre dans la maîtrise de ce fléau, et l'adoption récente en 2013 du traité sur le commerce des armes dont la 1^{ère} Conférence des Parties vient d'ailleurs de se tenir à Cancun.

En effet, ma délégation reconnaît que la coopération établie entre le Programme d'Action en question et la Commission Nationale de Contrôle et de Collecte des Armes Illicites créée depuis les 1994 pour juguler la circulation gravissime des armes illicites qui a suivi les rébellions armées des années 1990, a beaucoup contribué aux collectes et saisies d'importantes quantités d'armes et à leur destruction. D'autres appuis ont également été obtenus en matière de stockage et de sécurisation des dépôts.

Mais en dépit de ces résultats encourageants, le défi reste encore d'actualité en raison de l'écart énorme entre l'efficacité des moyens de contrôle et de traçage des dites armes et le rapide progrès de la science, de la technologie et de l'électronique qui entoure la production et la circulation de ces armes.

À cet égard, nous nous félicitons de la prise en compte de ces aspects par les différentes réunions statutaires qui se tiennent dans le cadre de ce Programme et souhaitons que la coopération et l'assistance internationale prévues soient plus dynamiques et de plus en plus axées sur le transfert des technologies de contrôle et de détection aux frontières, dans les ports ou aux aéroports des États intéressés ainsi que sur la formation des personnels des services concernés.

L'appui à la mise en œuvre d'initiatives régionales et sous-régionales comme la Convention de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de 2000 sur les armes légères et de petit calibre qui joue un rôle de premier plan dans le contrôle de la circulation des armes légères dans cet espace présente également un intérêt certain pour ma délégation.

Dans le même sens, un rôle plus accru en la matière doit être reconnu aux femmes, à la société civile et aux autorités locales et coutumières en raison de leurs aptitudes à la communication de proximité.

Monsieur le Président,

Dans le domaine du désarmement et de la création d'un climat de confiance à tous les niveaux, Nous avons cette année encore manqué l'occasion de faire avancer beaucoup de points faute de n'avoir pas pu parvenir à un consensus tant au cours de la Session de fond de la Commission de Désarmement tenue du 06 au 24 avril 2015 à New York qu' à l'occasion de la 9ème Conférence d'Examen du Traité de Non-Prolifération des Armes Nucléaires tenue également à New York du 27 avril au 22 mai 2015.

Pire, nous avons même frôlé un recul sur certaines questions cruciales.

Il en résulte que la question de notre réelle volonté politique de réaliser les objectifs de désarmement général de l'humanité reste entière en dépit de nouvelles initiatives pour faire avancer la question dont les plus importantes se poursuivent aujourd'hui dans le cycle des Conférences sur les Conséquences Humanitaires des armes nucléaires organisées successivement à Oslo en 2013 et à Cancun et Vienne en février et décembre 2014, et dont le message clef est clair, à savoir que le monde doit être débarrassé totalement des armes nucléaires car elles représentent un danger pour la survie de l'humanité.

Le Niger, bien qu'étant le 4ème producteur mondial de l'uranium, principale matière première nécessaire à la production d'une arme nucléaire mais importante source potentielle de recette d'exportation pour lui, soutient ce message, convaincu qu'il est qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite, encore moins infaillible aux accidents, et qu'à ce titre rien ne garantit l'humanité contre une explosion ou un usage accidentels de l'arme nucléaire.

Cette conviction se double d'une autre crainte plus redoutable encore, à savoir le risque de piratage ou d'infiltration du système de sécurité nucléaire d'une Puissance détentrice donnée par des acteurs non étatiques, ce qui aura inévitablement pour conséquence la provocation d'accidents volontaires ou l' usage de ces armes.

Par conséquent, la meilleure garantie pour l'humanité sera l'absence totale des armes nucléaires de ce monde.

C'est pourquoi nous souscrivons aux positions favorables à l'adoption d'une convention internationale sur le non usage des armes nucléaires et sur le désarmement nucléaire, ainsi qu' à la conclusion d'un Traité sur l'interdiction des matières fissiles.

Mon pays soutient également avec détermination le principe de l'universalité du Traité de Non-Prolifération des Armes Nucléaires et celui de la préservation et du respect intégral du droit reconnu à chaque État de développer les applications nucléaires à des fins pacifiques.

Dans cette optique d'ailleurs, le Niger a créé en 2014 une Haute Autorité Nigérienne à l'Énergie Atomique auprès du Président de la République, chargée de la mise en œuvre efficace de tous les traités et accords internationaux touchant aux matières nucléaires, ainsi que de l'exploitation des avantages particuliers qu'ils offrent, notamment celui des applications nucléaires civiles .

Sur le plan particulier des garanties, mon pays a conclu tous les accords et protocoles prévues avec l'AIEA et développé avec cette dernière une coopération concourant à l'atteinte des objectifs fixés.

C'est d'ailleurs le lieu de saluer l'accord intervenu en juillet dernier entre les 5 membres du Conseil de Sécurité plus l'Allemagne et l'Iran sur la question de son nucléaire civil et de demander aux États dotés des technologies appropriés leur assistance en vue de permettre à nos États de tirer profit de tous les avantages liés à la promotion de cette source d'énergie.

Monsieur le Président,

Le Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (TICEN) ne doit non plus tarder à entrer en vigueur. L'efficacité de toutes nos démarches en faveur du désarmement nucléaire et de l'éloignement du monde des catastrophes nucléaires en dépend.

À cet égard, nous nous félicitons de la tenue le 29 septembre 2015 de la 9^{ème} Conférence Ministérielle sur l'accélération de l'entrée en vigueur du dit traité et souhaitons qu'elle soit suivie d'actions concrètes à cette fin.

Enfin, la conclusion d'une zone exempte d'armes nucléaires au moyen orient est aussi une autre question que le Niger considère comme un facteur indispensable à l'établissement d'un climat de confiance et des conditions d'une paix durable dans la sous-région tout en constituant une contribution non négligeable à l'objectif d'atteinte d'un monde sans armes nucléaires que nous poursuivons ardemment.

Je vous remercie.